

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la nouvelle demande de Naturalisation ordinaire du sieur Nicolas Joseph Alexis Huyaux , Avocat à Momignies , Province de Hainaut.

MESSIEURS ,

Le sieur Nicolas-Joseph-Alexis Huyaux a adressé au Sénat , au mois de décembre 1845, une pétition tendant à lui faire obtenir la naturalisation ordinaire.

Pareille demande avait été soumise à la Chambre des Représentants par le sieur Huyaux, le 29 mars 1845, et prise en considération par cette Chambre, le 28 février 1845; elle ne fut point accueillie par le Sénat, qui la rejeta dans sa séance du 9 avril de la même année. Les renseignements fournis par les autorités qui avaient été consultées étaient peu favorables au pétitionnaire, et sont consignés dans le rapport qui vous fut présenté dans la séance du 31 mars 1845.

La pétition qui nous occupe aujourd'hui est accompagnée de pièces nouvelles, qui tendent à détruire l'impression défavorable produite par les renseignements précédemment obtenus, et à faire considérer ces premiers renseignements comme le résultat de quelque erreur.

Le sieur Huyaux, né à Ohain, dans le Département du nord, en France, le 7 novembre 1816, habite depuis 1827 la commune de Momignies (Hainaut), limitrophe de celle où il est né; il a fait toutes ses études en Belgique où il a obtenu le diplôme de docteur en droit, il est inscrit au tableau des avocats de la Cour d'Appel de Bruxelles; ses parents jouissent d'une fortune indépendante.

Le Duc D'URSEL.